



Dir'letter

des directeurs d'école d'Eure-et-Loir

Année scolaire 2022-2023

La Dir'letter n°4

Au sommaire :

- Les actus/infos: le GDDE du 4 avril 2023
- Les Dossiers du Jour
 - Préparer une sortie scolaire
 - Cuisiner à l'école
- La question du jour : Avons-nous le droit de donner des médicaments à l'école?
- La TO DO LIST de mai/juin/juillet
- Quiz

Contact

Marie-Claire Maerten
Référente Départementale
Direction d'école

referentdirecole@ac-orleans-tours.fr

LES ACTUS/INFOS

- [Réunion du GDDE du 4 avril 2023](#)

LES DOSSIERS DU JOUR



- **PRÉPARER UNE SORTIE SCOLAIRE**

La fin de l'année approche et voici le temps des sorties scolaires. Vous trouverez la démarche à suivre pour que tout se passe au mieux!

- [Le dossier Sortie](#) rédigé par Chloé Lebreton, CPC Nogent-Le-Rotrou (merci pour le partage)
- Les annexes: [Annexe 1](#), [Annexe 1bis](#), [Annexe 3](#), [Annexe 5](#), [Fiche de rassemblement](#)
- [Fiche mémo Sortie](#)
- [Comment préparer la Gestion des soins lors d'une sortie?](#)



- **CUISINER À L'ÉCOLE**

- [Oui mais...](#)
- [Le texte de 2002 sur la sécurité des aliments](#)

LA QUESTION DU JOUR

Avons-nous le droit de donner des médicaments à l'école?



La réponse **ICI**

La TO DO LIST mai-juin-juillet

MAI	Assister à la réunion d'harmonisation CM2/6ème
	Procéder aux admissions des futurs élèves
	Dans ONDE admission acceptée (avec date d'effet au 4 septembre 2023) des nouveaux élèves après inscription en mairie
	État absentéisme scolaire, viser le registre d'appel
	Participation éventuelle à la cérémonie du 8 mai
	Faire sa commande de rentrée.
JUIN	demander à son IEN si besoin l'autorisation pour une rentrée échelonnée des PS
	Préparer la liste des élèves de CM1 et de CM2 susceptibles de profiter d'un stage de remise à niveau, solliciter les enseignants pour l'encadrement.
	Organiser le troisième conseil d'école : bilan des activités pédagogiques de l'année. Inviter les nouveaux collègues si le mouvement est passé.
	Transmettre à l'IEN les structures de classes avec les effectifs.
	Planifier les travaux d'été en lien avec la mairie.
	Préparer la commande de rentrée
	Gestion des élèves : préparation de l'année scolaire suivante (N+1) dans ONDE.
	Faire le bilan des actions du projet d'école, avenants.
	Archiver et ranger dans les registres tous les comptes-rendus des réunions,
	Dernier jour : récupérer les registres d'appel
JUILLET	État absentéisme scolaire, viser le registre d'appel
	Restituer les médicaments des PAI et donner les documents aux parents pour l'année suivante.
	inviter les collègues à la réunion de pré-rentrée

QUIZ



Question Onde : Un élève faisant sa rentrée dans une nouvelle école le 4 septembre, doit -il être radié le 8 juillet ? le 20 juillet ? le 1^{er} septembre ? Le 3 septembre?

REPONSE ICI